

ALERTE SÉCHERESSE

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Comme dans l'ensemble du Haut-Doubs, les ressources en eau potable disponibles sont fortement sollicitées dans un contexte de sécheresse qui dure, et les prévisions météorologiques actuelles ne permettent pas d'envisager un retour à l'équilibre rapide. La situation est extrêmement critique.

L'arrêté préfectoral de niveau 3, interdit notamment les activités suivantes :

- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- le remplissage des piscines privées existantes d'une capacité supérieure à 2 m³
- l'arrosage des végétaux, publics et privés. Seuls les potagers peuvent être arrosés, uniquement sur une réserve d'eau de pluie.
- le lavage des terrasses, toitures et façades, mobilier urbain

Le non-respect de ces interdictions peut être puni d'une **contravention de la 5^{ème} classe**.

Au-delà de ces mesures de restrictions, chacun est invité à économiser l'eau dans les gestes du quotidien.

Ainsi, si chaque habitant diminuait sa consommation journalière de 10 litres, cela constituerait une économie globale de 222 m³ d'eau, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 693 familles par jour.

Il n'y a pas de petit geste, quand on sait que 10 litres d'eau c'est :

- Une chasse d'eau
- 2 minutes de douche supplémentaires
- L'eau récupérée lors du nettoyage des fruits et légumes

Engageons-nous donc tous ensemble pour économiser notre ressource en eau.

Cédric BÔLE
Maire de Morteau
Président de la Communauté
de Communes du Val de Morteau



Jean-Charles VIPREY
Président du SIAEP
du Plateau des Combes



Jean-Noël CUENOT
Président du syndicat
intercommunal des eaux
du haut plateau du Russey

